


N° de référence	DESTINATION	LOCALISATION	SUPERFICIE ou longueur	BENEFICIAIRE collectivité ou service public
<b>EQUIPEMENTS D'INTERET GENERAL</b>				
1	Projet d'abri bus scolaire et emplacement poubelles	Les Plans	36 m²	Commune
2	Extension de la cour et de l'espace jeux pour l'école avec accès technique en amont et protection	Chef-Lieu	135 m²	Commune
3	Extension du cimetière	Au-dessus du Chef-Lieu	695 m²	Commune
<b>VOIRIES</b>				
4	Aménagement de la route de Moulin de Vagry	Vers la Grotte Paccot	842 m²	Commune
5	Aménagement du carrefour de la Grotte	Vers la Grotte Paccot	2750 m²	Commune
6	Aménagement du carrefour de la voie communale 204, ER augmenté de la petite parcelle 238	Celières	464 m²	Commune
7	Aire de retournement et stockage de bois	Les Mays	2 931 m²	Commune
8	Aménagement d'un carrefour ER augmenté de la parcelle 2459	Chez Filou	164 m²	Commune
9	Terrain autour de la chapelle de Nicodex	Nicodex	231 m²	Commune
10	Aménagement de la sortie du Chemin de l'Île sur la RD 4.	Moulin des Vagry	273 m²	Commune
11	Création d'une liaison du hameau de Vagry au carrefour d'accès au chef-lieu	Vers la Grotte	558 m²	Commune
12a	PAV (Point d'Apport Volontaire)	Grand Marvel	1060 m²	Commune
12b	Aménagement de voirie au croisement ch. Des Scieries / Route du Fer à Cheval	Petit Marvel	100m²	Commune
13	Elargissement de la voie communale des Champs	Avignières	1 335 m²	Commune
<b>RESERVOIRS</b>				
14	Le Pratz création réservoir eau potable (SIVU des Fontaines)	Au Pratz	370 m²	Commune
15	Grin Crêt extension réservoir eau potable (SIVU des Fontaines)	Pré Lémond	390 m²	Commune
16	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Les Tufs	73 m²	Commune
17	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Le Plon	73 m²	Commune
18	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	La Grange	72 m²	Commune
19	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	La Plaigne	72 m²	Commune
20	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Chez Filou	72 m²	Commune
21	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Verchat	75 m²	Commune
22	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Cravarin	65 m²	Commune
<b>RESERVOIRS</b>				
23	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Le Crozet	70m²	Commune
24	Création de capacité de stockage pour la défense incendie autonome (SIVU des Fontaines)	Les Montées	73m²	Commune
25	Accès à un réservoir existant	Les Celières	30m²	Commune
<b>AMENAGEMENTS LIES AU CONTRAT DE RIVIERE GIFFRE ET RUSSE</b>				
26	Création de la pile gauche de la future passerelle du cheminement le long du Giffre	Les Vernes	127 m²	CCMG
27	Création d'un cheminement le long du Giffre	La Grande Pêche	206 m²	Commune
28	Restauration et renaturation du ruisseau des Vernays	Clativan	3358 m²	S.I.V.M. Du Haut-Giffre
29	Création d'un cheminement le long du Giffre	Le Grand Clos / Sous les Rosières	4718 m²	Commune
30	Restauration de l'espace de mobilité des Essertals	Les Essertals	5,43ha	CCMG



DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE

## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE RIVIERE-ENVERSE

PLAN N° **3b** PLAN GENERAL DE LA COMMUNE

PHASE APPROBATION Février 2020 Ech : 1/5000°

DATE	PHASE	PROCEDURE
13/02/20	Approbation	Elaboration P.L.U.

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 13 février 2020, approuvant l'élaboration du P.L.U. de Rivière-Enverse.

### LEGENDE

**ZONES URBAINES :**

- UA** Zone d'urbanisation de forte densité
- UB** Zone d'urbanisation de moyenne densité
- UX** Zone d'activités

**ZONES À VOCATION D'URBANISATION FUTURE :**

- AUa** Zone à urbaniser de forte densité
- Aub** Zone à urbaniser de moyenne densité

**ZONES NATURELLES :**

- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole de protection paysagère
- N** Zone naturelle et forestière
- Nh** Zone naturelle de protection des zones humides
- Nc** Zone naturelle de Captage

**Autres symboles :**

- Secteur soumis à orientation d'aménagement de programmation (OAP)
- Espaces boisés classés art. L.113.1 du code de l'urbanisme
- Ensembles bâtis ou bâtiments remarquables repérés au titre de l'article L. 151.19 du code de l'urbanisme
- Emplacements réservés pour services publics et installations d'intérêt général
- Numéro de l'emplacement réservé (voir Liste des emplacements réservés)
- Cheminements
- Silage d'exploitation agricole
- Marge de recullement
- Voie classée à grande circulation (Classement sonore des infrastructures de transports terrestres)
- Zone humide repérée au titre de l'article L. 151.23 du code de l'urbanisme
- Exploitations agricoles pérennes

**Permis de déposer :** Il est obligatoire pour les bâtiments repérés au titre de l'article L.151.19 du code de l'urbanisme.

**Risque d'exposition au plomb :** Classement de la commune en zone prioritaire dans l'évaluation du risque d'exposition au plomb.

**Documents annexés à consulter :** Les documents complets du P.P.R.I (Plan de Prévention du Risque Inondation) doivent être consultés.